

Réf: Dossier 222060

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ROYALE AUTOLUXE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE, NON LOIN DE LA BASE CIE, LOT 4466 ILOT
397, Lot 4466, Ilot 397

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 30/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ROYALE AUTOLUXE »

Objet : • L'import et l'export de divers produits et marchandises

- La location et la vente de véhicules et engins
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE, NON LOIN DE LA BASE CIE, LOT 4466 ILOT

397, Lot 4466, Ilot 397

Dirigeant(s) M GBANE AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06458 du 09/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42718/GTCA/RC/2023 du 09/06/2023

